

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENTDECRET /2013 **1090** /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE SECRETAIRES GÉNÉRAUX DE PREFECTURES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution :

Vu La loi L/2001/28/AN du 31 Décembre 2001, Portant Statut Général des Fonctionnaires ;

Vu Le Décret D/2010/007/PRG/SGG du 24 Décembre 2010 Portant Nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu Les Décrets D/2010/009/PRG/SGG/2011 du 27 Décembre 2010/D/2010/016/PRG/SGG du 30 Décembre 2010 et D/2011/002/PRG/SGG du 04 Janvier 2011, Portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu Le Décret D/N 0114/PRG/SGG/2011 du 12 Avril, Portant nomination des Hauts Cadres du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.

DECRETE**Article 1^{er}** : Les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions de Secrétaires Généraux de Préfectures et reçoivent les affectations ci-dessous :**Préfecture de Beyla :**

- Secrétaire Général Chargé des Collectivités Décentralisées : **Monsieur Abdoulaye Kéléba KEITA**, Ingénieur Agronome, Intérimaire Confirmé.
- Secrétaire Général Chargé des Affaires Administratives : **Monsieur Amara BAYO**, Agronome en service au Patrimoine Bâti Public de Kankan.

Préfecture de Dubréka :

- Secrétaire Général Chargé des Collectivités Décentralisées : **Monsieur Jean BEAVOGUI**, Administrateur Civil. Précédemment, Secrétaire Général Chargé des Collectivités Décentralisées de Siguiri en remplacement de Monsieur Siriman KOUROUMA, muté ;

Préfecture de Siguiri :

- Secrétaire Général Chargé des Collectivités Décentralisées : **Monsieur Siriman KOUROUMA**, Administrateur Civil, précédemment, Secrétaire Général Chargé des Collectivités Décentralisées de Dubréka en remplacement de Monsieur Jean BEAVOGUI, muté.

Préfecture de Lélouma :

- Secrétaire Général Chargé des Collectivités Décentralisées : **Monsieur Amara DIOP**, Intérimaire confirmé ;

Préfecture de Boffa :

- Secrétaire Général Chargé des Collectivités Décentralisées : **Monsieur Thierno Diao BALDE**, Intérimaire confirmé ;

Préfecture de Forécariah :

- Secrétaire Général Chargé des Collectivités Décentralisées : **Monsieur Ibrahima Sory TOURE**, Intérimaire confirmé

Préfecture de Kindia :

- Secrétaire Général Chargé des Collectivités Décentralisées : **Monsieur Nankouman SANGARE**, intérimaire confirmé ;

Préfecture de Mamou :

- Secrétaire Général Chargé des Affaires Administratives : **Monsieur Mamadi DIARE**, intérimaire confirmé

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au journal officiel de la République13 MAI 2013
Conakry, le2013**Ampliation :**

Primature	1
SGG	1
MRAFP	1
MEF	1
MATD	5
Gouvernorat	8
Préfecture	8
Intéressés	8
Archives	2/33



Pr Alpha CONDE